

Image not found or type unknown



Litige concessionnaire.

Par **CBQ**, le **08/03/2016** à **21:56**

Bonjour, j'ai acheté il y a 3 semaines un véhicule pro (boxer benne) par le biais de ma banque (carte grise Lixxbay). Le concessionnaire s'est aperçu qu'il s'était trompé au niveau de la facture et veut donc renégocier le prix à la hausse. Il n'aurait pas pris en compte la préparation "coffre, benne", qui n'apparaît pas sur la facture. Mais lors de l'achat, le commercial m'a vendu un véhicule complet (préparation comprise). Ont-ils le droit de me demander de l'argent 3 semaines après la vente? (sachant que je ne suis même pas propriétaire de la carte grise.). Merci